

La vie politique en Europe et dans le monde

Jean-Pierre Gouzy

Rédacteur en chef puis directeur politique de L'Europe en formation, Secrétaire général du Centre international de formation européenne (1954-1982), il a également présidé l'Association des journalistes européens de 1978 à 1982.

L'auteur tient cette chronique depuis 1964.

La présente chronique est datée du 29 mars 2010.

Dérégulation globale

Le monde considéré dans son ensemble n'a, certes, pas connu les bouleversements dramatiques qu'on était en droit de redouter politiquement, et plus encore économiquement à la suite de la crise financière qui a explosé au cours de l'année 2008, puisque ses effets les plus nocifs se sont développés lors du dernier trimestre 2008 et du premier de l'année 2009, la croissance du PIB de la zone euro étant même redevenue très modestement positive au troisième trimestre (+ 0,4 %) et momentanément plus fringante aux États-Unis (+2,8). Néanmoins, les séquelles de cette crise sont toujours présentes avec des conséquences à terme favorables à l'émergence de nouveaux pôles de développement qui caractériseront, par exemple, le monde asiatique des prochaines décennies. S'il est exact que la croissance économique est repartie un peu plus tôt qu'annoncée l'an dernier – c'est-à-dire dès le troisième trimestre 2009 dans la plupart des pays industriels – elle peut être qualifiée, pour le moment, de poussive et de fragile.

En Europe, seule la Pologne a annoncé un résultat positif, de l'ordre de 1 %, concernant l'ensemble de l'année écoulée. En Allemagne, la croissance a été fortement négative (- 5,3 %), de même qu'au Royaume-Uni (- 4,4 %). Croissance négative encore, par exemple, en Italie (- 5,1 %), en

Espagne (-3,7 points) et en France (-2,3). Pour la zone euro, le résultat est de -4 points de PIB en 2009.

Pour l'ensemble de la planète, la croissance est restée négative en 2009 et les échanges commerciaux ont connu leur pire recul depuis la deuxième guerre mondiale (12 %), pourcentage considérable d'autant que la croissance frise 8,5 % en Chine (comme si pratiquement rien ne s'était passé autour d'elle); celle de l'Inde a atteint 5,4 %; celle de l'Indonésie serait de 4 %; même si au Japon elle est restée fortement négative: un peu plus de -5 %.

Le G20 qui s'est tenu à Londres le 1er avril 2009 a chargé le Fonds monétaire international d'un nouveau rôle: vigile de la finance mondiale. Celui-ci en liaison avec l'OCDE a publié une liste éloquente de « paradis fiscaux » où transitaient des centaines de milliards de dollars en mal de placements alléchants, hors de tout contrôle fiscal véritable, nous permettant de mesurer, par la même occasion, à quel point le concept même d'une gouvernance financière mondiale était devenu illusoire. Ainsi, dès le 19 août dernier, les autorités fédérales américaines ont littéralement imposé aux autorités fédérales suisses (qui ne pèsent pas lourd dans la balance, sauf le respect que nous devons à nos voisins helvètes) le texte d'un accord prévoyant la transmission d'ici un an des données bancaires de 4450 clients de l'Union des banques suisses (UBS) au fisc américain. Le fait n'est pas unique, mais il illustre un rapport de forces.

Un mot d'ordre vertueux a favorisé la publication par l'OCDE des listes de paradis fiscaux. Au début de 2010, plus aucun pays ne figurait sur les listes dites « noires ». Restaient les listes « grises » où une vingtaine des micro-États de la planète se retrouvait (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Grenadines, Samoa, Vanuatu, etc.) mais rien n'est encore vraiment réglé. L'OCDE a engagé le 1^{er} mars dernier une ample opération de contrôle de conformité qui concerne encore une vingtaine de pays, parmi lesquels Monaco, Panama, Jersey, les Seychelles et la Barbade.

Lors de leur « sommet » suivant, qui s'est tenu le 24 septembre 2009 à Pittsburgh, en Pennsylvanie, les États du G20 ont confirmé, par ailleurs, leur volonté affichée de mettre fin à ce qu'ils ont pudiquement appelé « les pratiques bancaires antérieures », grâce à l'encadrement des bonus dont apparemment les grands argentiers – quelque peu actuellement désargentés – des souverainetés concernées ne se consolait pas du fait qu'ils aient pu échapper à leur contrôle. C'est ainsi que Gordon Brown et Nicolas Sarkozy, dans une tribune conjointe publiée par le *Wall Street Journal* du 10 décembre 2009, ont annoncé leur intention d'imposer « à titre exceptionnel » les primes versées au motif que les bonus pour 2009 sont, au

moins en partie, le fruit d'un soutien apporté par les États aux grands établissements du système bancaire. De telles dispositions n'auraient-elles pas dû être prises au niveau de la zone euro considérée dans son ensemble, ou mieux encore de l'Union européenne elle-même, si on veut bien y avoir recours en termes d'efficacité? Aux États-Unis où plus de mille milliards de dollars de fonds publics ont été consacrés au sauvetage du secteur financier, au moins sept grandes banques se sont trouvées empêchées de verser des bonus en cash.

La difficulté a néanmoins été contournée. On cite ainsi les cas de Goldman Sachs et Morgan Stanley qui ont, à elles deux seulement, prévu trente et un milliards huit cents millions de dollars de bonus, mais prenant la forme de versements de prise en actions. J'ignore si, comme le disent certains, il s'agit de manifestations de « moralisation ». C'est une question d'appréciation. Si « moralisation » il y a, disons qu'elle est « généreuse », d'autant que de telles primes portant sur de telles sommes ne peuvent qu'aider les banques à rebondir en tant que telles. Officiellement, cependant, les États-Unis n'envisagent pas « pour l'instant » une taxation financière. Peu importe d'ailleurs quand on sait qu'au bout du compte, à Wall Street, les bonus ont augmenté en moyenne de 25 % en 2009, soit 123 850 dollars par salarié contre 99 200 un an plus tôt!

En vérité, les grandes banques ont déjà un peu partout repris du poil de la bête, de même que les bourses des valeurs. Ainsi, le CAC 40 français a terminé l'année 2009 en hausse de 22,32 % avec une progression de 56 % sur les neuf derniers mois. La plupart des bourses occidentales ont affiché des hausses comparables, tandis que l'indice Nasdaq des valeurs technologiques d'Outre-Atlantique a significativement grimpé de 43,83 %. Rien pourtant de comparable avec les indices des grandes places boursières chinoises : + 50 % en un an à Hongkong mais surtout + 80 % à Shanghai pour la même durée.

Même si les économies américaine et européenne ont connu leur plus forte récession depuis 1946, même si le concept de « régulation mondiale » a pris corps dans les enceintes internationales, comme le G20, le maelström financier qui s'est développé à partir des États-Unis après l'été 2007 n'a pas fini de faire sentir ses effets. Les souverainetés nationales agissant en ordre dispersé (même au sein de l'Union européenne), le renouveau du « *business as usual* » est assuré.

Madoff et Dubaï

Le symbole du « ver dans le fruit » du capitalisme irresponsable s'est trouvé incarné à Wall Street par Bernard Madoff avec les 21,2 milliards de

dollars de pertes constatées par ses clients escroqués. Mais que dire de Lehman Brothers qui, avant de sombrer, a maquillé ses comptes et failli ainsi entraîner le système financier dans sa chute, comme tendent à le démontrer les 2 200 pages du rapport que vient de lui consacrer l'expert fédéral américain Anton Valukas ?

Le second symbole a été celui de l'effondrement financier brutal du mirobolant émirat de Dubaï, sur les rives arabiques du Golfe Persique. Émirat de l'ancienne Côte des pirates, atteint de la maladie des grandeurs avec ses îles artificielles, ses forêts de buildings dont la tour la plus haute du monde - Burj Khalifa – grimpe à 828 mètres, (dépassant ainsi de plus de 300 mètres les édifices les plus élevés : Taïpei, Shanghai) ; ses chantiers pharaoniques aussi, sans oublier sa piste de ski artificielle en plein désert... Une sorte de vrai paradis du bling-bling, somme toute. Malheureusement, le holding appelé à financier Dubaï World, s'est trouvé en novembre-décembre dernier, dans l'impossibilité de faire face à plus de 60 milliards de dollars de dettes, les prix de l'immobilier paradisiaque ayant chuté de 40 % en un an. Mais, heureusement pour Dubaï, le jeu s'est calmé quand le gouvernement de l'émirat voisin d'Abou Dhabi, riche en pétrole dont il exploite 8 % de la production mondiale, a permis à Dubaï World d'honorer ses créances les plus immédiates, en libellant un chèque de cinq milliards de dollars aux protégés de l'émir Mohammed Ben Rachid Al-Maktoum, par ailleurs ci-devant premier ministre des dits Émirats.

Et puis, pour couronner le tout, le promoteur allemand Kleindienst Group, grâce à un investissement de 850 millions de dollars annoncé le 20 décembre 2009, a fait savoir qu'il allait reprendre financièrement en main les constructions un moment menacées d'ensembles immobiliers de luxe sur plusieurs des 300 îles artificielles de sable fin – pur arabica – aménageables au large de Dubaï, dans les eaux d'un bleu profond dont seuls les va-et-vient continus des pétroliers porteurs de l'or noir dont nous sommes tributaires dans le Nord industriel pourraient venir parfois troubler la sérénité. Dubaï, il est vrai, peut aussi se targuer d'être beaucoup plus prosaïquement, l'un des premiers ports de containers du monde.

La manière dont la crise a été traitée a permis, certes, au « trou noir » creusé par la finance internationale au dernier trimestre 2008 et au premier trimestre 2009, de marquer sa différence avec le krach financier de 1929. La différence essentielle tient au fait que la machine économique a pu continuer à tourner au ralenti même si ce fut et c'est encore au prix de crises désagréables. Mais, ne nous leurrions pas, cette stratégie a un prix dont il nous faudra commencer sérieusement à payer la facture en 2010.

Endettement, déficits publics, chômage

Les palliatifs qui ont permis d'éviter le pire, sont connus, grâce à l'endettement mondial, en commençant par l'endettement public qui, à titre d'exemple, dans un pays aussi rigoureux en la matière que l'Allemagne, atteindrait 77 % de la production nationale contre 60 % en 2002; au Royaume-Uni, 80,3 % en 2009. La dette française, quant à elle, serait pour l'ensemble des administrations publiques de 82,5 % du PIB en 2010 (niveau considéré comme « historique »). Le pourcentage pourrait atteindre 93 % en 2013. Aux États-Unis, la dette cumulée représentait au début de l'année 12 300 milliards de dollars (8 859 milliards d'Euros), soit 85 % du produit intérieur brut. Nous sommes dans une conjoncture où, comme on l'a dit, « la spirale de l'endettement est alimentée par le fait que non seulement il faut payer les charges de la dette, mais aussi que les recettes des exercices en cours ne couvrent pas les dépenses ».

D'autre part, le déficit public français augmenterait, selon les sources gouvernementales, de 3,4 % du PIB à 7,9 en 2009 et 8,2 en 2010, tandis qu'en Allemagne, il serait de l'ordre de 6 % en 2010. Dans la zone euro, le déficit public moyen serait de 11,4 % pour l'Espagne, 12 pour l'Irlande, 12,6 pour le Royaume-Uni, 12,7 pour la Grèce dont l'endettement atteindrait, par ailleurs 124,2 % du PIB.

Ces records négatifs sont incompatibles – faut-il le rappeler? – avec les normes fixées par le traité de Maastricht de 1992 et toujours en vigueur. D'une part, le rapport entre le déficit public et le PIB ne doit pas être supérieur à 3 % et, d'autre part, le rapport entre la dette publique et le PIB ne doit pas dépasser 60 % sauf si la tendance montre une diminution régulière vers l'objectif de 60 % maximum. Or, ce n'est pas le cas. De même, le Traité a prévu que des « circonstances exceptionnelles » puissent avoir des effets dérogatoires, mais quand le dérogatoire devient la règle, les engagements pris ne sont pas respectés et n'ont plus, à la limite, aucun sens. Comment d'ailleurs une même zone monétaire pourrait-elle s'accommoder durablement de tels écarts par rapport aux normes admises entre les diverses entités qui la constituent?

– Dans cette conjoncture détestable, le cas de la Grèce apparaît évidemment limite. Le nouveau gouvernement de M. Papandréou, à peine sorti des urnes et bien qu'il émane d'une majorité de gauche (le PASOK) a dû prévoir une forte réduction des dépenses, la baisse des salaires des dirigeants des entreprises publiques, un gel des salaires des fonctionnaires, même si, par ailleurs, il a fait part de son intention de lever un impôt exceptionnel sur les « gros profits » et les « grandes fortunes ».

– La Grèce, ne l'oublions pas, est championne d'Europe de l'économie non déclarée (de l'ordre de 25 % du PIB) et du clientélisme, au sein d'une zone euro que M. Trichet, président de la BCE, déclare vouloir gérer en bon père de famille. Cet ensemble de données a de quoi laisser perplexe. C'est pourquoi nul ne s'est étonné quand les agences de notations financières Fitch, Standard & Poor's, et Moody's, ont dégradé les notes des obligations d'État grecques et celles des quatre principales banques du pays. Bref, comme on le voit, la crise de la dette de Dubaï a eu au moins le mérite d'attirer l'attention sur d'autres chocs potentiels plus lourds de conséquences. Dans l'Union européenne, le cas grec, bien qu'emblématique, n'est pas le seul qui nous cause des soucis. En Europe orientale, des pays membres de l'Union européenne comme la Lettonie, la Bulgarie et la Hongrie, doivent supporter une dette supérieure à 100 % de leur PIB.

– À ces défaillances s'ajoute la montée du chômage dont le taux a atteint en décembre 2009, 10 % dans la zone euro, contre 7,9 un an plus tôt. Selon les estimations d'Eurostat, 22,5 millions de personnes étaient au chômage en octobre 2009 dans l'Union européenne, dont 15 millions et demi dans la zone euro. Entre octobre 2008 et octobre 2009, il y avait cinq millions de personnes en plus au chômage dans l'UE, dont 3 150 000 dans la zone euro. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Quant aux records de chômage dans l'UE, les voici : 8,4 % (Roumanie) ; 8,8 (Suède et Finlande) ; 8,4 (Pologne) ; 9,9 (Hongrie) ; 10,1 (France) ; 12,2 (Slovaquie) ; 12,9 (Irlande) ; 10,26 (Portugal) ; 14 à 18,19 (Pays Baltes) ; 19 (Espagne).

– Aux États-Unis, depuis vingt-deux mois successifs, on détruit plus d'emplois qu'il ne s'en crée. Un peu plus de 15,7 millions d'Américains étaient donc au chômage en octobre dernier. Ces chiffres se sont légèrement contractés. Finalement, selon la banque centrale américaine (la FED), le chômage ne se résorbera sans doute que très progressivement. Il atteignait encore 9,7 % de la population active en janvier 2010, contre 10,2 % en octobre et 10 % en novembre 2009. Le déficit budgétaire continuerait, de son côté, à croître (1 500 milliards de dollars pour l'exercice 2009-2010, contre 1 417 pour l'exercice 2008-2009). Cependant, les principales banques américaines (Bank of America, J.P. Morgan Chase, Goldman Sachs, Morgan Stanley) ont remboursé les aides directes de l'État fédéral. Citigroup et GMAL, filiale financière de General Motors étaient en décembre dernier, les seuls grands établissements de crédit à devoir toujours rembourser le trésor. Il en va de même encore, il est vrai, pour Fannie Mae et Freddie Mac, géants du refinancement hypothécaire, ainsi que pour AIG (pour les assurances), Chrysler et GM. Comme c'est le cas depuis quelques

lustres, c'est le secteur de l'innovation, avec Microsoft, Google, Apple, Intel qui tire irrésistiblement l'économie américaine vers le haut.

Printemps 2010 : croissance escargot, crise grecque

À en croire les organisations économiques et financières internationales, en particulier le FMI, le monde devrait sortir globalement du rouge (-1 % du PIB en 2009 selon le FMI), retrouver une croissance confortable en 2010 grâce aux pays émergents, la Chine accentuant son leadership avec près de 10 % de PIB en plus, par rapport à 2009, suivie de l'Inde (7,7) et du Brésil (4,7). Les États-Unis atteindraient un score honorable (2,7 points de PIB). Au total, la planète reprendrait des couleurs avec près de 4 points de croissance.

Par contre, la conjoncture dans la zone euro et, au-delà dans l'ensemble de l'Union européenne, continuerait à se traîner, toujours selon le FMI : 1,5 point de PIB en plus en Allemagne ; 1,4 en France ; 1,3 au Royaume Uni ; près d'un point en Italie ; une croissance légèrement négative encore en Espagne. Les déficits budgétaires atteindraient : 12,9 points au Royaume-Uni ; 10,1 en Espagne ; 8,2 en France ; 5 en Allemagne ; 5,30 en Italie. Dans les mêmes pays clés, les taux d'endettement seraient de 80,3 % au Royaume-Uni ; 66,3 % en Espagne ; 82,5 % en France ; 76,7 % en Allemagne ; 116,7 % en Italie. Deux petits pays de l'euroclub Med complètent le tableau : le Portugal avec 8 points de déficits publics mais 84,6 d'endettement. Et, cerise sur le gâteau : la Grèce de la famille Papandréou (gauche) héritière de celle de la famille Karamanlis (droite) : 12,9 % de déficit public et 124,9 % d'endettement. C'est le pays de la zone euro qui cumule le plus fort déficit budgétaire et le plus fort endettement, avec en prime un taux de chômage de 10,2 %.

Il est vrai que la Grèce avec sa population de 11,3 millions de cigales ne pèse pas très lourd dans une UE d'un demi-milliard d'habitants, mais, pour éviter qu'une débâcle économique et financière ne plombe la zone Euro dans son ensemble, le Gouvernement d'Athènes a le devoir d'enrayer la fraude fiscale qui sévit dans la cité hellène de manière endémique, quelle que soit la teinte de sa majorité politique ; d'assumer une cure immédiate et drastique d'austérité (même si ses effets ne peuvent se faire sentir qu'à terme) ; de calmer les mouvements protestataires de la rue en faisant respecter l'ordre civil ; de diminuer un budget militaire désuet resté conçu pour faire face à toute éventualité de la part de la Turquie (les deux pays sont membres de l'OTAN, mais n'ont pas mis fin pour autant à leurs contentieux historiques, même si la Grèce soutient la candidature turque à l'UE) ; de mettre fin à des dérives budgétaires, fiscales, financières, effecti-

vement incompatibles avec l'appartenance à la zone Euro, notamment en abusant de l'usage des marchés de CDS (*credit default swaps*).

Cependant, la crise grecque a atteint un tel niveau qu'il ne suffira pas de multiplier les incantations du type « le problème grec est un problème que la Grèce doit résoudre elle-même », pour mettre fin à l'épreuve et aux risques d'effets dominos, face à l'urgence. Ainsi le gouvernement d'Athènes a-t-il déjà décidé d'emprunter 8 milliards d'Euros, le 15 janvier dernier, sur les marchés financiers, en confiant ses intérêts à un consortium de grandes banques internationales, à un taux sinon prohibitif, du moins jugé excessif (6,16 % quand le même emprunt à dix ans est négocié à 3,18 % Outre-Rhin).

La Grèce étant perçue, à juste titre malheureusement, comme le maillon le plus faible de la zone euro, on n'a pas tardé à comprendre dans les instances communautaires que derrière la façade de ses temples antiques, la spéculation internationale, qui décidément s'en donne à cœur joie dans le monde d'aujourd'hui, était tentée, en fait, de viser l'Euro lui-même. On en a eu confirmation le 3 février, quand la monnaie européenne s'est échangée à 13 648 dollars, la majorité des investisseurs manifestant leur défiance, avec – autre signe avant-coureur – la chute des bourses à Madrid et à Lisbonne, l'Italie berlusconienne s'estimant, pour sa part, à l'abri d'une attaque spéculative, son endettement record et son déficit public pouvant avantageusement se comparer à ceux de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Le Club Med, somme toute, est ici et là, à des degrés divers, dans le collimateur.

Le Conseil européen extraordinaire convoqué le 11 février, par son nouveau président, Herman Van Rompuy, s'est saisi du dossier grec. Comme l'observait l'Agence Europe datée du lendemain, le message très attendu des dirigeants européens sur la situation en Grèce a surtout eu valeur de soutien politique et psychologique à l'action du gouvernement de George Papandréou. En martelant leur confiance et leur détermination, les vingt-sept espèrent rassurer les marchés. En fait, « les mesures déterminées et coordonnées » destinées à faciliter le sauvetage de la Grèce, non pour ses beaux yeux, après les mensonges statistiques d'Athènes, mais pour éviter une remise en cause de la zone Euro elle-même, se sont longuement fait attendre, donnant un sentiment de cacophonie.

Pendant ce temps, Nicolas Sarkozy et ses proches entretenaient la galerie, en évoquant la nécessité d'une gouvernance de la zone Euro, voire d'un « gouvernement économique » européen. Pour M. Van Rompuy, pas de doute, le Conseil européen qu'il préside fait parfaitement l'affaire. Or, ces velléités n'ont pas de sens, si on reste dans le cadre juridico-politique

purement intergouvernemental. Le mot « fédéral », bien entendu, n'a jamais été prononcé, car les États veulent rester les seuls maîtres du jeu, en dernier ressort. Telle est la vérité!

Pour sa part, la Commission européenne qui, selon l'expression de l'économiste Daniel Cohen, a surtout montré la faiblesse de son « pouvoir d'audit sur les finances publiques » et qui, concrètement, n'a pas voulu mettre en valeur le péril d'un effondrement financier de la Grèce, a fait savoir qu'elle n'accepterait « aucun retard dans le plan d'assainissement » annoncé par M. Papandréou et qu'elle mènerait à bien les procédures d'infraction et pour déficit excessif déjà engagées en vertu du « Pacte de stabilité et de croissance » dont les normes ne sont plus respectées par les États membres depuis l'éclatement de la crise. Mais, tranquillisons-nous, les spéculateurs ont encore de beaux jours devant eux. Pas plus que Madoff aux États-Unis, ils n'ont à redouter en Europe qu'on leur coupe la tête comme ce fut le cas en Corée du Nord, le 18 mars, quand le responsable des finances Pak Nam-Ki a été exécuté pour avoir mal mené une réforme monétaire et mis en péril l'économie locale!

L'heure de vérité pour l'euro et zizanie franco-allemandes

En Europe, la vraie question qui se pose aujourd'hui est celle de savoir si on peut continuer à assumer une gestion dynamique et cohérente de la monnaie unique voulue par le Traité de Maastricht, sans un réel gouvernement européen? Le dollar serait-il encore le dollar sans l'existence d'un gouvernement des États-Unis? Comment, sans même aller au terme de notre logique, peut-on concevoir à la longue l'existence, en vertu du Traité de Maastricht de 1992, d'une sécurité monétaire commune avec une clause du dit traité interdisant le sauvetage d'un pays de la zone Euro par ses partenaires, sauf « cas de catastrophe », même si, par ailleurs, le Traité de Lisbonne de 2009 sur le fonctionnement de l'Union européenne, lui, permet d'accorder une assistance financière de l'UE quand un État membre est confronté à des difficultés dans des circonstances exceptionnelles. Du coup, les scénarios pour surmonter l'épreuve grecque se sont multipliés, qu'il s'agisse de recours à des aides bilatérales concertées, d'émissions obligataires européennes, comme l'a suggéré Jean-Claude Juncker, d'appels à l'intervention du Fonds monétaire international considéré comme « humiliante » à Paris et par le président de la Banque centrale européenne, ou encore (proposition la plus séduisante, mais pour le long terme) de la constitution d'un Fonds monétaire européen préconisée par le ministre allemand des finances (CDU), Wolfgang Schäuble, qui permettrait de prêter à l'un des membres de la zone Euro, en cas de nécessité, à un taux d'em-

prunt normal et mutualisé. En attendant, toutefois, l'expertise du Fonds monétaire international qui dispose d'un matelas de l'ordre d'un millier de milliards de dollars et d'une expérience pour le moment difficilement remplaçable. La Grèce a fait savoir qu'elle était, en effet, disponible à cet égard et Strauss-Kahn qu'elle aurait, en cette hypothèse, une petite caisse disponible.

Malheureusement, ces débats se sont déroulés sur fond de zizanies franco-allemandes et risquent de laisser des traces dans une relation considérée comme prioritaire à Paris, comme Outre-Rhin, depuis des décennies.

Mme Christine Lagarde, Ministre française de l'Économie, a crû devoir reprocher ouvertement à l'Allemagne, dans le « *Financial Times* » du 15 mars, de sacrifier la demande intérieure au bénéfice de ses excédents, privilégiant ainsi égoïstement ses exportations au détriment de ses partenaires, nuisant au bon équilibre économique de l'ensemble de la zone Euro (la RFA aurait enregistré en 2009, un excédent commercial de 80 milliards d'Euros et la France un déficit de 28 milliards). Autrement dit, l'Allemagne jouerait les cavaliers seuls, au lieu de notamment « diminuer les impôts pour encourager la consommation », alors que précisément un débat politique interne fait rage à ce sujet Outre-Rhin. En France, d'ailleurs, notons-le au passage, Martine Aubry interviewée par *France-Inter* a déclaré « soutenir » Mme Lagarde, même si elle « aurait aimé que le président Sarkozy tienne ce même discours au Conseil européen avec plus de fermeté ». En fait, le Président de la République a téléguidé sa ministre, mais a préféré dans ce débat de chiffonniers garder profil bas.

L'intervention de Mme Lagarde n'était pas, pour autant, le fait du hasard. Dans la presse du groupe Dassault qui soutient la majorité présidentielle en France, plusieurs articles ont pu retenir l'attention à cet égard, mettant en cause la politique économique de l'Allemagne qui se servirait de l'Europe pour accumuler « d'énormes excédents commerciaux » bilatéraux avec la quasi-totalité de l'Euroland, tandis que le *Figaro Magazine* du 20 février dernier accueillait avec complaisance la prose de l'économiste Christian Saint-Étienne, auteur d'un livre consacré à « La fin de l'Euro ».

La réaction de Mme Merkel n'a pas tardé, alors que le sort de la Grèce animait en Allemagne même un débat politique de plus en plus vif. Le 17 mars, la Chancelière est, en effet, sortie de ses gonds : « A l'avenir, a-t-elle déclaré devant le Bundestag, il nous faut une inscription dans le Traité permettant en dernier recours, d'exclure un pays de la zone euro si les conditions ne sont pas remplies de façon répétée sur le long terme ». Jean-Claude Trichet, Président de la Banque centrale européenne a, presque du tac au tac, qualifié « d'absurde » l'hypothèse de l'exclusion d'un pays de la

zone Euro, puis la Commission européenne, pour montrer qu'elle a toujours son mot à dire dans ce charivari, a adressé un coup de semonce budgétaire le 17 mars, à Londres et Paris, afin que Britanniques et Français appliquent strictement le pacte de stabilité et de croissance, au lieu de tabler, comme ils le font, sur des projections à l'évidence « trop optimistes ».

Un seul point d'accord global, à la mi-Mars, pour Mme Merkel, MM. Sarkozy, Juncker, Papandréou, qui ont demandé de concert une enquête sur le rôle de la spéculation dans l'envol des coûts d'emprunt des États. Les *hedge funds*, vieilles connaissances dont on a beaucoup parlé au moment du grand déballage financier 2008-2009, sont toujours à l'affût. Par ailleurs, parmi les grandes banques de Wall Street, le nom de Goldman Sachs a souvent été prononcé.

Concluant temporairement ce débat fondamental, le Commissaire européen aux affaires économiques et financières, M. Olli Rehn, a rappelé, comme il se devait, la leçon essentielle de la crise : « Nous avons à mettre en place une surveillance rigoureuse et systématique des budgets nationaux dans la zone Euro » et subsidiairement en ce qui concerne la dette, retenons cet avertissement : « En France, au Royaume-Uni, en Espagne, le poids de la dette s'alourdit à une vitesse qui exige que ces pays respectent au plus tard en 2011 et peut-être dès cette année, la discipline budgétaire acceptée en commun ». L'avenir de l'Euro est donc bel et bien en cause et à travers lui, celui de l'Union européenne elle-même. À bon entendeur salut !

Finalement, réunis à l'occasion du quarante-troisième anniversaire des Traités de Rome, à l'occasion aussi du Conseil européen, les pays de la zone Euro, contraints par la pression des événements de dégager un compromis, ont fini par adopter, le 25 mars, un mécanisme de soutien à la Grèce. « En complément du financement du Fonds monétaire international, il doit être considéré comme ultime recours ». Ce qui signifie, en particulier, que si le financement par les marchés s'avère insuffisant, les aides européennes prendront la forme de prêts bilatéraux. Pour l'heure, cependant, nous n'avons encore aucun calendrier, ni aucun montant précis annoncé. De plus, la décision d'intervenir concrètement devra être prise à l'unanimité de l'Eurogroupe et ce à des « conditions rigoureuses » sur proposition de la Commission et de la Banque centrale européenne.

Jamais le FMI n'a été sollicité jusqu'ici pour participer au sauvetage d'un pays de la zone euro, considérée comme une zone monétairement et économiquement forte. Seuls trois États de l'Union européenne, hors zone euro : Hongrie, Lettonie, Roumanie, ont jusqu'ici été concernés par les bons soins du docteur Strauss-Kahn.

Certes, en échange de son « feu vert », l'Allemagne a exigé, et obtenu, que soit adopté un « durcissement » de la discipline budgétaire des pays de l'Euro. Reste à la définir, tandis que les illusions d'une Union économique et monétaire durable en dehors de l'existence d'un gouvernement européen sont en train de s'effondrer. Tout dépend, à court terme, pour l'avenir de l'Euro, de la réaction des marchés qui dictent la loi du profit dans les réalités internationales. Au-delà, la Grèce (3 % du PIB de la zone) pourra compter sur une bouée de sauvetage. Exemple qui, si l'on n'y prend garde, pourrait devenir contagieux. À plus long terme, l'Euro ne fera pas l'économie d'un gouvernement de type fédéral ayant l'autorité et les budgets nécessaires pour opérer des transferts de ressources vers les pays ou régions en difficulté, comme l'Allemagne l'a fait lors de sa réunification.

L'Europe, quelle clé pour l'avenir

Venons en maintenant à l'Union européenne elle-même.

Sous la présidence suédoise, elle en a enfin fini avec la ratification du Traité de Lisbonne après un deuxième référendum positif en Irlande, le 2 octobre dernier (OUI: 67,15 %). Il ne restait plus à régler que le cas de la République tchèque présidée par un eurosceptique farouche. Finalement, les événements se sont en quelque sorte bousculés au portillon, quand le Conseil européen a décidé, le 30 octobre 2009 d'accepter une ultime dérogation exigée par Vaclav Klaus, à Prague. L'*opt-out* tchèque sera donc ratifié formellement par tous les États membres de l'UE à l'occasion de la prochaine procédure d'adhésion d'un pays candidat à l'Union. Probablement ce sera le cas avec la Croatie en 2011 ou début 2012. Par ailleurs, la Cour constitutionnelle tchèque siégeant à Brno, a bien voulu confirmer pour sa part que le Traité de Lisbonne était compatible avec la constitution tchèque. Les instruments de ratification ont été déposés à Rome le 13 novembre, comme le veut la tradition, en souvenir des Traités de Marché Commun et d'Euratom, signés dans la ville éternelle, le 25 mars 1957. Dès lors, le Traité de Lisbonne a pu entrer en vigueur le 1er décembre 2009.

Alors, et alors seulement, s'est achevé le périple réformateur institutionnel engagé au Conseil européen de Laeken les 14 et 15 décembre 2001, avec la décision de convoquer une Convention présidée par VGE, le 28 février 2002, dont le projet de traité constitutionnel sera signé le 2 octobre de la même année par les gouvernements mais rejeté les 29 mai et 1er juin suivants à la suite de procédures référendaires française et néerlandaise, avant que le Conseil européen n'adopte, le 19 octobre 2007 le texte d'un nouveau traité « réformateur » sous le nom de Traité de Lisbonne. Ce traité signé le 13 décembre suivant a été ratifié par la voie parlementaire, à l'ex-

ception de l'Irlande (50,9 % de Non par référendum, le 12 juin 2008), en attendant un deuxième référendum à l'automne 2009, dont le résultat positif a permis, comme nous venons de le rappeler, de régler les ultimes résistances tchèques, après huit interminables années de palabres et de négociations qui ont fini par décourager, dans la médiocrité ambiante, toute velléité d'enthousiasme européen.

Le couple Hermann Van Rompuy - Catherine Ashton

Cependant, une autre difficulté redoutable restait à surmonter, après la reconduction de José Manuel Barroso dans ses fonctions de Président de la Commission européenne: celle d'une désignation, si possible consensuelle, du premier Président stable du Conseil européen (entendons par là, Conseil européen des Chefs d'État et de gouvernement), ainsi que celle du Haut représentant pour la politique étrangère et la politique de sécurité de l'Union européenne, nouvelles fonctions définies par le Traité de Lisbonne. Successivement, comme nous l'avons déjà vu précédemment, les noms d'une demi-douzaine de personnalités parmi lesquels ceux de Tony Blair (*New Labour*), Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg, Herman Van Rompuy, premier ministre de Belgique (tous deux démocrates chrétiens) ont été avancés pour désigner le profil du futur président. Le candidat idéal, selon les normes du moment, ne devait pas être membre d'un grand pays, tout en appartenant à la mouvance politique aujourd'hui majoritaire dans l'Union européenne (le « centre droit »). Ce qui contribuera à éliminer le beau Tony, par ailleurs accusé pour ses responsabilités dans le déclenchement de la guerre d'Irak. Le candidat devait, par contre, appartenir à un pays ayant souscrit à l'ensemble des engagements communautaires (d'où l'intérêt porté, dans la dernière ligne droite, aux premiers ministres belge, luxembourgeois, néerlandais).

Par ailleurs, le groupe socialiste du Parlement aujourd'hui rebaptisé « Alliance des socialistes et démocrates » avait fait savoir que si la présidence du Conseil européen revenait à un conservateur, le domaine de la politique extérieure et de sécurité devrait être confié à une personnalité considérée comme appartenant à la gauche européenne, d'autant que le dit Haut représentant serait, en même temps, le vice-président de M. Barroso, autre figure du centre droit européen. La nomination du « Haut représentant » devait, en outre, être soumise également au vote du Parlement européen. La décision les concernant fut finalement prise lors d'une réunion informelle des chefs d'État et de gouvernements, le 19 novembre 2009.

En fait, cette relation serait par nature fastidieuse si on ne la pimenterait pas d'un petit commentaire: les heureux élus doivent savoir tout d'abord

qu'ils ont pour premier mandat non explicite, mais bien réel, d'éviter de faire de l'ombre aux poids lourds de l'Union européenne qui disposent de l'onction démocratique des « grands » pays (je mets des guillemets en pensant aux États-Unis et à la Chine), à commencer par Angela Merkel, Gordon Brown et Nicolas Sarkozy plus que jamais sur le qui-vive.

En vertu des nouvelles tables de la Loi, un « triumvirat » institutionnel de fait est ainsi en place avec la triple désignation de Barroso II, de Herman Ier (Van Rompuy), néerlandophone bruxellois né à Etterbeek, ainsi que de la très *british* baronne Catherine Ashton of Huffoland, ancien leader de la Chambre des Lords de sa Majesté, militante du parti travailliste qui doit sa fulgurante ascension politique à Tony Blair. Secrétaire d'État au Ministère de l'Éducation en 2001, elle a également remplacé Peter Mandelson au poste important de Commissaire européen pour le commerce.

Bien entendu, les trois personnages ont voulu marquer leur territoire très rapidement. Mme Ashton est en poste depuis le 1er décembre 2009 avec une double casquette, puisqu'en vertu du Traité de Lisbonne, elle est devenue, en même temps que Haut Représentant pour les Affaires extérieures et la sécurité de 27 États-nations européens toujours « souverains », la première vice-présidente de la Commission européenne, institution indépendante des États, dont Barroso II assume à nouveau concrètement la charge depuis le 27 novembre dernier.

Selon le Traité, le Président du Conseil européen est éventuellement renouvelable une fois. Il préside et donc Nicolas Sarkozy doit lui demander la parole. Il assurera la préparation et la continuité des travaux de cette instance en coopération avec le président de la Commission, M. Barroso. Dans l'exercice de sa fonction, il devra « faciliter la cohésion et le consensus ». Enfin, il présentera au Parlement européen un rapport à la suite de chacune des réunions du Conseil européen. Le traité en prévoit deux par an au minimum, mais le président pourra convoquer des réunions de cette instance chaque fois, disent les textes, que la situation l'exigera. M. Van Rompuy désireux d'affirmer sa nouvelle présidence, a fait savoir, sans attendre, qu'un Conseil européen spécial aurait lieu le 11 février avec, à son ordre du jour, la situation économique et sociale. Quelque chose nous dit que ce petit belge qui ressemble à un chairman très « poussinet » d'allure ne se laissera pas pour autant traiter comme quantité négligeable, d'autant que la Belgique, au-delà de ses déchirements linguistiques, est un pays dont les composantes essentielles sont fidèlement communautaires européennes, qu'il s'agisse des Flamands, des Bruxellois ou des Wallons.

Ceci dit, si le rôle de ce nouveau président est étroitement circonscrit dans les textes, celui qui échoit à « Cathy » Ashton peut se révéler, dans les

faits, encore plus important, puisque selon le Traité, elle devra « conduire » la politique étrangère et de sécurité de l'Union (art. 18). Elle présidera le Conseil des ministres des Affaires étrangères, même si cette présidence sera parfois complexe à assumer puisque la présidence nationale tournante des Conseils des ministres continuera parallèlement à s'exercer. Dans cet esprit, l'Espagne sera en charge, jusqu'à la fin de Juin, de la présidence des Conseils des ministres autres que celui des Affaires étrangères.

Même si toutes les matières qui relèveront de la compétence de Catherine Ashton resteront soumises à la règle de l'unanimité, elle sera la grande exécutrice de la politique étrangère et de sécurité ; elle mènera, au nom de l'Union, le dialogue avec les tiers et exprimera la position de l'Union dans les organisations et conférences internationales. Dans l'accomplissement de son mandat, elle devra s'appuyer sur un service européen des affaires extérieures composé, dit l'article 27 du Traité de Lisbonne, de fonctionnaires du Conseil des ministres et de la Commission ainsi que du personnel détaché des services diplomatiques nationaux. Cette composition qui reste à définir avec plus de précision aura une importance déterminante pour l'avenir. Selon les informations qui demandent, cependant, à être ultérieurement vérifiées, le Service diplomatique européen (SEAE) disposerait d'un effectif de plusieurs milliers de personnes et d'un budget conséquent.

La présentation de l'organigramme du SEAE a d'ailleurs déjà fait l'objet d'escarmouches entre les États membres et un Parlement européen qui aurait voulu le voir intégrer dans la structure administrative de la Commission européenne pour en contrôler le budget. Ce dont, dans l'esprit des gouvernements, il ne saurait être question. Le SEAE devrait inclure au minimum les services du Conseil des Ministres chargé des relations extérieures, y compris les affaires politico-militaires et l'unité de planification et d'alerte rapide (l'UPPAR), la Direction générale des relations extérieures de la Commission qui passe ainsi, non pas à la trappe, mais sous sa coupe.

De plus, la Haute représentante aura le droit d'initiative en matière de PESC, tout en partageant ce droit avec la Commission et les États membres ; elle assumera la mise en œuvre des décisions adoptées dans son domaine et pourra même présenter, le cas échéant, les positions de l'Union européenne au Conseil de sécurité de l'ONU à la demande des États européens qui y siègent (art. 34 TUE). Les représentants spéciaux de l'UE dans le monde seront nommés par le Conseil sur la proposition de Mme Ashton, tout comme ceux des 130 délégations de l'UE qui remplaceront les anciennes délégations de la Commission auprès des pays tiers et grandes organisations internationales : (l'OCDE, l'OSCE, l'OMC, l'ONU, etc.)

En matière de politique extérieure et de sécurité, le Parlement européen n'aura qu'un rôle consultatif. Les eurodéputés pourront seulement poser à Mme Ashton des questions et formuler des recommandations relatives à la politique de sécurité et de défense, y compris celles portant sur le lancement des missions extérieures, qui seront adoptées sur sa proposition ou à son initiative. Comme vous le voyez, la Grande-Bretagne s'est très bien sortie de son handicap de départ : elle dispose de dérogations¹ lui évitant d'être liée par la Charte des Droits fondamentaux ; elle ne participe pas aux accords de Schengen sur la libre circulation en Europe ; elle n'est, surtout, pas membre de l'Euro, pour mieux préserver l'autonomie de sa chère City, mais l'une de ses ressortissantes va « coiffer » pour ainsi dire, toute l'action diplomatique revendiquant un label européen.

Somme toute, les pouvoirs conférés à Catherine Ashton compensent largement, dans les faits, l'intérêt qu'il y aurait eu pour les Britanniques à soutenir *mordicus* la candidature de Blair à la présidence du Conseil européen, comme le souhaitait avec ardeur David Miliband, présentement en charge du Foreign Office.

Barroso II

La Commission européenne est, elle, en place depuis le 27 novembre quand José Manuel en a terminé avec la mise au point de la liste des nommés, mais elle n'est entrée en fonction que le 10 février, après un vote formel du Parlement européen et d'examen cas par cas des compétences des candidats commissaires parrainés par Barroso II. Sa majorité est confortable (488 voix pour – 137, contre – 172 abstentions). Le collège ressemble, à vrai dire, un peu trop à une escouade mexicaine avec ses 27 membres (un par pays) dont sept vice-présidents mais aucun Français parmi ces derniers, puisque Nicolas Sarkozy voulait à tout prix que le portefeuille clé du marché intérieur et des services financiers soit confié, à Michel Barnier afin d'éviter, selon lui, qu'un partisan du libéralisme anglo-saxon ne s'en empare. Mais, il aura fallu faire une ultime concession pour que Londres accepte : la désignation d'un autre britannique : Jonathan Faull, comme bras droit de Michel Barnier à la direction générale du marché intérieur.

Enfin, l'Espagne dont l'économie est en chute libre et accuse près de 20 % de chômeurs s'efforce de faire contre mauvaise fortune bon cœur en

1. Ces dérogations font l'objet d'un protocole du traité de Lisbonne : la Charte *n'étend pas la faculté* de la Cour de justice de l'UE ou de toute juridiction de la Pologne ou du Royaume-Uni, *d'estimer* que les Lois, règlements, dispositions pratiques ou actions administratives de ces pays sont incompatibles avec les droits, libertés et principes qu'elle réaffirme. Rien, en particulier, ne doit créer des droits justiciables qui leur soient applicables sauf s'ils sont reconnus dans le droit britannique ou polonais.

assumant, la présidence du Conseil des ministres de l'UE, à l'exception des affaires étrangères confiées à Lady Ashton.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, et comme on le voit, le Traité de Lisbonne est tout sauf un « traité simplifié » tel qu'il a souvent été appelé publiquement après l'échec du projet de Traité constitutionnel parrainé par Valéry Giscard d'Estaing.

Laissez-moi ajouter qu'il serait logique d'espérer un peu plus du collègue exécutif Barroso II que celui présidé par Barroso Ier, ne serait-ce que pour une raison : le traité ne prévoyant pas qu'un Barroso III puisse avoir la possibilité d'exister, la présidence de la Commission sera plus libre de ses mouvements.

En dehors des négociations commerciales, de l'aide humanitaire, de l'élargissement et de l'aide au développement (y compris le FED : Fonds européen de développement), pratiquement, la Commission n'aura pas à gérer des secteurs de la politique extérieure générale proprement dite, qui relèvent prioritairement désormais des prérogatives de la Haute représentante. Même si, d'autre part, les services de la Commission resteront chargés de la mise en œuvre de certains programmes, le SEAE aura la responsabilité des questions dites « stratégiques » à commencer par les allocations financières.

Comme l'a remarqué un bon connaisseur de la politique européenne – Laurent Cohen-Tanugi – « L'Union européenne va devoir faire la preuve de sa capacité à relancer la stratégie pour la croissance et l'emploi » lancée en mars 2000 à grand fracas. Elle visait, en effet, à faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde », alors que la dite stratégie n'a jusqu'ici « produit que des résultats mitigés, inégaux d'un État membre à l'autre » et qu'elle a « notamment manqué son objectif central d'améliorer la compétitivité, la productivité et la capacité d'innovation de l'Europe ». La Commission est la première concernée par cette remarque. On attend donc de Barroso II qu'il muscle sa manière d'être. Il ne doit pas être question de s'accommoder d'un rôle réducteur. Si, en effet, la Commission ne devait plus être la clé de voûte du système européen dont Jean Monnet et Robert Schuman, deux Français précisément qui furent aux origines, Traité de Lisbonne ou pas, même si celui-ci étend notablement le champ de la majorité qualifiée et de la codécision au profit du Parlement européen, l'entreprise communautaire changerait de nature. L'évolution régressive se ferait sournoisement, mais elle serait bien là. Pour nous, toute renationalisation rampante de l'entreprise est inacceptable.

Faisant suite à l'échec de la conférence nationale de Copenhague sur le climat en Décembre, le premier trimestre 2010 est déjà riche d'observa-

tions quand on suit les premiers pas de l'Europe tricéphale née du Traité de Lisbonne: Catherine Ashton – Herman Van Rompuy – José Barroso, quadricéphale, même quand on pense à la présidence du Conseil des Ministres assurée par le gouvernement espagnol de M. Zapatero.

L'accouchement difficile du SEAE (Service européen d'action extérieure) a pratiquement paralysé l'action de la Haute représentante de l'Union pour la politique étrangère de l'Union européenne pendant les trois premiers mois de l'année 2010 et il en restera ainsi tant que le Conseil européen n'aura pas défini, au terme de semaines de marchandages, de l'organigramme du Service. On sait, pour le moment, à vrai dire, peu de chose sur les orientations de Mme Ashton, sinon que, *british* avant tout, elle n'est pas favorable à la création d'un état-major européen qui risquerait de compliquer la tâche de l'OTAN.

Il a, par ailleurs, été reproché à Mme Ashton d'avoir snobé une réunion des ministres de la Défense à Palma de Majorque au profit d'une visite en Ukraine pour saluer le gouvernement de Kiev issu des récentes élections; de s'être rendue à Ramallah pour rencontre Mahmoud Abbas et en Israël, sans que cela porte à la moindre conséquence; de ne pas s'être rendue à Haïti, après le séisme de Janvier dernier, alors que les États-Unis avaient dépêché Bill Clinton à Port-au-Prince. Et ce, bien que l'Union européenne se soit engagée à fournir une aide de plusieurs centaines de millions d'Euros à la République noire victime d'un séisme ravageur, etc.

Mme Ashton, manifestement, essuie les plâtres et passe le plus clair de son temps à arbitrer les compétitions entre administrations rivales (Commission européenne, diplomaties nationales, fonctionnaires du Conseil européen). Par voie de conséquence, Barack Obama ayant apparemment du mal à identifier les interlocuteurs susceptibles de discuter utilement des dossiers stratégiques européens a décidé le 6 février dernier, de reporter à une date ultérieure le « Sommet Europe – États-Unis » prévu en Mai à Madrid, M. Zapatero faisant les frais, cette fois-ci de l'éparpillement déconcertant des attributions européennes dans le monde, telles que prévues par le Traité de Lisbonne.

De son côté, le Conseil européen « informel et extraordinaire » convoqué par Herman Van Rompuy, dans le cadre de la bibliothèque Solvay, le 11 février, a sans doute servi à discuter des orientations des politiques européennes pour les années à venir, mais a laissé ses acteurs et, à coup sûr, les observateurs, sur leur faim. L'échange de vues destiné à tirer les leçons de l'échec de la Conférence de Copenhague sur le climat n'a fait qu'amorcer un débat qui reprendra lors des prochaines réunions du Conseil européen, alors qu'à l'évidence, c'est « la convergence d'intérêt entre la Chine

et les États-Unis qui a finalement déterminé l'issue de cette conférence mondiale », en apparence « sauvant un accord, mais le ramenant à la ligne d'étiage que ni l'un, ni l'autre ne souhaitaient franchir ». On peut donc, sans crainte de se tromper, parler effectivement d'un « vrai – faux accord de Copenhague ».

Certes, la conférence a « pris note » que « la vision de la science conduisait à admettre que la hausse des températures devrait être en dessous de 2° ». Pour y parvenir, pas de détail. L'objectif de réduire les émissions de CO² d'ici 2050 ne figure pas dans le texte.

Seul résultat de Copenhague (apparemment pour l'heure), le plus concret : la création « d'un fonds vert climat Copenhague » où transiteront 30 milliards de dollars pour 2010/2012 et 100 milliards annuels d'ici 2020.

On se retrouvera à Mexico pour la suite des événements du 29 novembre au 10 décembre 2010, après « un rendez-vous d'étape » prévu à Bonn le 31 mai prochain. Les 193 États qui morcellent politiquement la planète étaient représentés, 119 étaient présents. Tout s'est joué « derrière les portes closes entre une petite trentaine de dirigeants ». L'Union européenne, bonne fille, entend toujours, quant à elle, réduire ses émissions de gaz à effets de serre d'au moins 20 % en 2020 par rapport à 1990 quand les États-Unis laissent entendre qu'ils s'en tiendront à un objectif de réduction de 5 % par rapport à l'année 1990 ; utilisée comme référence par la Communauté internationale.

Bref, les Américains viennent en tête, avec la Chine, des émissions de CO₂ au cours de la période 1990-2007, tandis que l'Allemagne les a réduites de 21 % et la France, beaucoup plus modestement de 5,3 %. Quid, au surplus, du protocole de Kyoto signé en 1997, mais entré en application seulement en 2005, engageant 37 pays industrialisés à des réductions chiffrées de CO₂ pour les années 1990/2012 ? « La conférence de Copenhague avait, en effet, pour objectif de fixer les règles du jeu de l'après Kyoto », mais il n'en a rien été. Comme l'a dit M. Barroso, pour se consoler des carences de l'Union européenne : « cet accord, c'est encore mieux que pas d'accord du tout ». Ben, voyons !

Obama entre défensive et rebond

C'est dans cet environnement qu'au début l'ère d'Obama, leur premier président de couleur, les États-Unis d'Amérique qui, après avoir connu la plus grande récession depuis 1946 (-2,4 %) et malgré la montée continue en puissance de la Chine, demeurent néanmoins la première puissance économique, financière, stratégique, technologique. L'ambition proclamée

du nouveau leader était grande, en effet, quand il disait : « nous allons changer non seulement les États-Unis, mais le monde » Qu'en est-il, en réalité, depuis qu'il a prêté serment devant des millions d'Américains, le 20 janvier 2009, sur les marches du Capitole ?

D'abord, on a pu mieux décrypter le personnage... Nicole Bacharan, fine observatrice de la vie politique américaine, a critiqué son « excessive prudence », une propension trop accusée au compromis et d'une manière plus générale, son « manque d'empathie ». Il est vrai que sa première année de présidence a été marquée par une provende plutôt modeste de résultats, notamment sur le plan international, même si sa persévérance et la conviction dont il a fait preuve avec le vote de l'assurance santé. 31 millions de personnes au moins seront, en effet, concernées sur une cinquantaine encore dénuées d'assurance dans un pays qui compte désormais plus de 300 millions d'habitants.

La première bonne nouvelle pour l'administration américaine est venue à la fin de 2009, quand la réforme dont Obama avait fait le point d'orgue de sa candidature contre le républicain McCain, a été votée par le Sénat le 24 décembre dernier. Celui-ci a adopté par 89 voix contre 60 cette réforme majeure (la première, depuis l'institution de Medicare, l'assurance des personnes âgées, en 1965). La réforme Obama avait déjà été adoptée par la Chambre des représentants, le 7 novembre précédent, avec seulement cinq voix de majorité. Restait à fusionner la version sénatoriale prévoyant la création d'une caisse d'assurance-maladie gérée par le secteur privé, alors que les Représentants envisageaient de confier la gestion de celle-ci au Gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, le vote du Sénat a eu un petit côté « historique » : jamais en effet, les honorables sénateurs n'avaient tant débattu et surtout délibéré la veille de Noël. Ce qui ne s'était pas vu, paraît-il depuis 1895, d'autant qu'ils ont dû ingurgiter plus de 2 000 pages de texte en quelques jours. Il restait cependant à harmoniser les controverses subsistantes entre les deux copies d'un projet dont le coût a été chiffré à près de 1 000 milliards de dollars (940 sur dix ans selon les dernières précisions fournies).

Le 21 mars 2010, par 219 voix contre 212 (la majorité étant de 216 voix), la Chambre des Représentants a voté à son tour le projet, malgré la vigueur de l'opposition républicaine et même le refus d'une vingtaine de parlementaires démocrates de lui emboîter le pas. Pour obtenir ce résultat, Obama a beaucoup mouillé sa chemise, mais son forcing s'est avéré déterminant.

La Chambre des représentants s'est prononcée sur le projet de Loi des sénateurs avec pas moins de 143 pages d'amendements rectifiant le do-

cument. Un combat d'arrière-garde sur les amendements et des batailles de procédure menées par les Républicains ont suivi. La constitutionnalité du projet sera encore au cœur des polémiques, les Républicains dans leur grande majorité, estimant, en effet, que le domaine de la santé appartient aux États et ne relève pas du droit fédéral. Un représentant démocrate du Maryland, Chris Van Hollen, a rappelé à cet égard qu'un débat comparable s'était déroulé voici quarante-cinq ans à propos de l'adoption de l'assurance des retraités (Medicare).

Par ailleurs, les adversaires imputent à leur président les résultats mi-figue, mi-raisin de la politique économique et sociale américaine, oubliant un peu vite que celui-ci a hérité au début de l'an passé, en accédant à la Maison Blanche, d'une situation redoutable.

En engageant un plan de relance de 787 milliards de dollars, il a quand même favorisé le retour d'un minimum de croissance dès le troisième trimestre 2009, même s'il est vrai, par contre que le chômage a gagné du terrain ; que la crise de l'immobilier américain n'est pas terminée ; que la détermination présidentielle à imposer une surtaxe après les annonces relatives aux profits massifs et (je le cite) « les bonus obscènes d'établissements qui ne doivent leur survie qu'au peuple américain », n'a pas encore – tant s'en faut – réglé les contentieux consécutifs à la crise financière. Et puis, Washington doit encore, par ailleurs, faire face aux conséquences d'un déficit fédéral qui, de 455 milliards de dollars en 2007 a atteint 1 414 milliards en 2009 et devrait être de l'ordre de 1 600 milliards cette année, tandis que le Sénat américain a dû approuver un relèvement du plafond de la dette de 12 374 milliards de dollars à 14 294 ! C'est-à-dire d'environ 1 900 milliards de dollars.

Les préoccupations de la politique américaine ont été telles que le bilan de la présence de Washington dans les affaires mondiales depuis l'arrivée d'Obama aux affaires, peut laisser dubitatif. Certes, les États-Unis viennent de conclure un accord de limitation des armements nucléaires avec la Russie et ils ont commencé à s'extraire du borbier irakien, mais ils sont plus profondément que jamais impliqués en Afghanistan et au Pakistan.

De même, la politique de « la main tendue » à l'Iran n'a en rien altéré jusqu'ici la détermination nucléaire de Téhéran, tandis qu'en Israël, Washington a surtout connu des déboires, voire des rebuffades.

Avec la Chine, la querelle du Yuan a tourné au pugilat, mais, sans résultat positif pour le moment. On pourrait multiplier les exemples. Avec les Européens, enfin, les relations laissent franchement à désirer. Obama ne comprend pas cette Europe politiquement divisée dont le Traité de Lisbonne a accouché. Visiblement la question : « l'Union européenne, quel

numéro de téléphone? » reste entière depuis Kissinger, du moins dans les cercles du pouvoir Outre-Atlantique, pour le moment.

Le renvoi à une date ultérieure du « Sommet annuel euro-américain », prévu à Madrid, répond à cet agacement. À qui s'adresser? M. Zapatero qui veut le recevoir au nom de la présidence espagnole du Conseil des Ministres en exercice? M. Van Rompuy qui préside les chefs d'État et de gouvernement dans leur propre Conseil européen? M. Barroso qui préside la Commission et garde, à ce titre, la haute main sur le commerce? La Britannique Cathy Ashton qui fait le grand écart entre les États et la Commission quand il est question des affaires de politique étrangère générales des 27 pays partenaires de l'Union? Décidément, l'Europe est toujours aussi compliquée. Alors, M. Obama tend à la confondre avec l'OTAN où les États-Unis gardent le rôle majeur pour les questions sérieuses (la sécurité, la défense). C'est pourquoi il ne comprend pas que la Maison Europe ne s'élargisse pas plus rapidement, comme le souhaitent les Britanniques qui, une fois pour toutes, ont confié les priorités de la défense commune à l'Alliance atlantique. La Turquie est dans l'OTAN, en vertu de la guerre froide des années 1950. Pourquoi pas dans l'Union européenne de 2010, s'étonne le président américain? Et les Balkans, idem? Et l'Ukraine, pourquoi pas, également même si les Russes froncent les sourcils, alors qu'il souhaite en finir avec les contentieux hérités de l'ex-URSS? Quant au dada européen pour l'environnement, il a montré à Copenhague, en Décembre, qu'il lui préférerait le « réalisme » des Grands producteurs du CO²: Chine mais, aussi précisément la Russie.

En fait, le président Obama quand il a le temps d'oublier « Healthcare » et les querelles qui opposent, dans le terroir de l'Oncle Sam, Main Street (le pays profond) avec ses *tea parties* et Wall Street (le business, sans lequel l'Amérique ne serait plus vraiment tout à fait elle-même), ne doit pas être loin de penser à l'Union européenne de la manière que j'indique, même si, par la force des choses, avec l'expérience sa perception exacte des dominos du monde progressera.

Pour l'heure, il a d'abord ressenti comme un affront personnel l'échec électoral du Massachusetts en Janvier dernier, à l'occasion duquel, le fauteuil qu'occupait Ted Kennedy au Sénat depuis 47 ans a profité à un obscur républicain, répondant au nom banalisé de Scott Brown. Pour l'heure, aussi, Obama sait que, malgré tout ce qu'on a pu lui reprocher, il a gagné une manche décisive: l'assurance-maladie lui permet d'envisager avec plus de sérénité l'approche des élections à mi-mandat du 2 novembre prochain. Un tiers des sièges du Sénat et la totalité de la Chambre des représentants seront en cause. Même si, pour l'heure, pas une voix républicaine n'a rallié

Healthcare dont la mise en œuvre complète demandera encore plusieurs années.

Nobel de la paix et chef de guerre

Enfin, toujours dans le domaine de la politique étrangère, Obama bien qu'il ait reçu préventivement, en quelque sorte, le prix Nobel de la Paix sous les applaudissements des Norvégiens à Oslo, en décembre 2009, a sur les reins des conflits qui n'ont cessé de s'envenimer, à commencer par le conflit afghan dont les bases arrières sont au Pakistan, et maintenant aux confins de la zone somalo-yéménite, au débouché de la Mer Rouge, sur l'Océan Indien, sans oublier les conséquences de la tentative d'attentat sur le vol Amsterdam-Détroit, le vendredi 25 décembre dernier, qui transportait 278 passagers et 11 membres d'équipage. Tentative venue rappeler à Washington que les États-Unis demeuraient la cible privilégiée d'Al-Qaida qui a revendiqué l'événement.

La décision de devoir envoyer plusieurs dizaines de milliers d'hommes en Afghanistan venant s'ajouter aux 30 000 militaires de la mission sous commandement américain « Enduring Freedom » et aux 34 800 hommes qui se trouvaient déjà en pays Afghan peut être considérée comme lourde de conséquences potentielles. Le fait que la date de juillet 2011 ait été retenue pour le retrait des forces américaines d'Afghanistan, dans la perspective de nouvelles élections américaines de novembre 2012, ne doit pas faire illusion... Tout dépendra de la capacité de « finir le boulot », même si les forces alliées au sein de l'OTAN doivent elles aussi apporter leur pierre. Rappelons, dans cet ordre d'idées, que le maintien du contingent néerlandais est à l'origine d'une crise politique aux Pays-Bas, qui sera sanctionnée par des élections législatives.

Le fait est – je n'ai jamais cessé de dire à cette tribune – que la situation a continué à se dégrader, ces derniers mois, en Afghanistan où le régime de marionnettes corrompues que préside Hamid Karzaï joue à Kaboul le rôle d'une cautère sur une jambe de bois, alors que la clé de la guerre talibane se trouve désormais avec les réseaux subsistants d'Al-Qaida au Pakistan voisin où la caste militaire et les services secrets d'Islamabad mitonnent un arsenal nucléaire tourné vers le continent indien, tandis que 70 000 hommes de troupes américaines sont toujours immobilisés en Irak, cantonnés hors des villes, au moins jusqu'en août 2010, près de 50 000 militaires restant alors, en principe toujours déployés, au titre de « conseillers de sécurité » jusqu'à la fin 2011. Planification crédible si tout se passe comme prévu et si la stratégie du chaos qui se manifeste encore par des attentats suicides meurtriers continue à décroître entre Tigre et Euphrate. À cet égard, le fait que toutes

les communautés se soient mobilisées pour participer aux élections législatives du 7 mars 2010, est un bon signe, même si le taux de participation n'a pas dépassé 62 % contre 76 % en 2005 et, si après sept années de guerre et d'occupation américaine, le choix politique se joue entre le chef de gouvernement sortant Chiïte, Kouri al Maliki et un ancien Baasiste (parti de Saddam Hussein), nationaliste chiïte lui aussi, mais laïque soutenu par les Sunnites, Iyad Allami, qui l'a emporté d'une courte tête.

Quelle destinée pour un prix Nobel de la Paix transformé par la force des choses en chef de guerre, comme est apparu le président américain lors de son discours de West Point, parce que « nécessité fait loi »...

Et puis, enfin, toujours dans le domaine de la politique extérieure, les États-Unis restent confrontés ainsi que, d'une manière générale le monde Occidental, à la problématique iranienne.

L'énigme iranienne

L'actuel gouvernement de Téhéran en état de guerre verbale avec Israël n'a cessé, en effet, de ruser avec les négociateurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique et les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU (États-Unis, Chine, Russie, France, Grande-Bretagne) auxquels s'est jointe l'Allemagne, même, s'il faut souligner le fait que la Chine et la Russie ont souvent joué dans cette affaire en solo, par exemple, en 2008, quand les Russes et les Chinois se sont opposés à de nouvelles sanctions.

L'Iran a été condamnée pour son programme clandestin de Qom, le 27 novembre dernier. Il est, plus que jamais, soupçonné, en fait, de réunir tous les éléments technologiques qui lui permettront, le moment venu, de disposer de l'arme nucléaire. Depuis 2006, d'ailleurs, l'ONU a déployé avec les Américains un vaste dispositif de sanctions. Depuis 1995, une précédente administration démocrate a interdit aux entreprises américaines de commercer avec l'Iran. Tout cela n'a servi à rien. Nous assistons donc à une interminable « partie de ping-pong » diplomatique. Les dernières propositions transactionnelles occidentales d'Octobre 2009 ont été rejetées par Téhéran comme les précédentes. Le président américain a alors fait savoir que « l'heure des comptes » avec l'Iran avait sonné mais, il a continué surtout à donner du temps au temps. Les Iraniens ont rétorqué en présentant, à leur tour, leurs propres propositions, donnant généreusement un mois à la communauté internationale pour prendre une décision. Faute de quoi, le pouvoir iranien a menacé « d'enrichir l'uranium à un niveau supérieur ». Ceci, a même ajouté le chef de la diplomatie iranienne, M. Mottaki, est un ultimatum.

En Europe – car l'Union européenne en tant que telle est hors jeu dans cette affaire – certains marquent un scepticisme appuyé à l'égard de nouvelles sanctions occidentales et prétendent que la solution viendra de la rue iranienne, du fait des multiples affrontements souvent sanglants qui n'ont cessé d'opposer l'automne dernier et tout particulièrement en Décembre, les partisans du « couple » Ahmadinejad – Khamenei à l'opposition, même si rien n'indique encore que celle-ci serait moins nationaliste que les partisans du régime en place. Une chose est, en tout cas, certaine : l'état de perplexité suscité par l'attitude iranienne telle qu'elle s'incarne dans Ahmadinejad et ses supporters traîne en longueur. Alors que Washington et même Moscou ont dénoncé « l'escalade iranienne » en février 2010, la Maison Blanche s'est décidée, à toutes fins utiles, à renforcer les bases américaines dans le Golfe Persique qui restent en état d'alerte permanent. Le QG de la V^e flotte est installé à Bahreïn, celui du commandement central pour le Moyen-Orient veille au Qatar. Huit nouvelles batteries antimissiles Patriot ont été installées aux Koweït et Émirats arabes unis, ainsi qu'à Bahreïn. L'Arabie Saoudite a mis en place, dans le Golfe Persique, une force militaire de plusieurs dizaines de milliers d'hommes. Fort bien, mais l'incapacité du Conseil de Sécurité de l'ONU à prendre quelque décision que ce soit est éloquente. L'unanimité étant de règle, on attend la permission de la Chine, voire de la Russie!

Israël - Palestine: quel jeu

Le film des événements a continué à se dérouler : le 18 mai 2009, la rencontre organisée entre Barack Obama et le chef du nouveau gouvernement israélien, Benyamin Nétanyahou, n'a fait que confirmer les divergences de vues entre la nouvelle administration démocrate américaine et le nouveau gouvernement de l'État Hébreu prisonnier du parti Shas ultraorthodoxe séfarade et de son allié Israël Beitenou. Celles-ci se sont confirmées quand, le 14 juin dernier, Nétanyahou dont je rappelle, au passage, la double nationalité (israélienne et américaine) s'est déclaré prêt à accepter un État palestinien à condition :

- qu'il soit démilitarisé,
- que Jérusalem « reste la capitale d'Israël »,
- que les Palestiniens reconnaissent Israël en tant qu'« État du peuple Juif »
- que la question des réfugiés palestiniens ne soit pas posée à Israël au cours des négociations.

Mais, surtout, le premier ministre israélien ne s'est pas engagé sur le « gel de la colonisation » requis par Mahmoud Abbas, avec l'appui du président américain, avant toute reprise des négociations. De plus, Nétanyahou déclarait attendre de l'Autorité palestinienne qu'elle « renverse le Hamas à Gaza », ce dont, à l'évidence, elle serait totalement incapable.

Ces propos sans concession ont d'ailleurs fait suite à ceux, très éloquents, que Barack Obama avait lui-même prononcés, le 4 juin à l'Université du Caire, en direction du monde musulman, au nom de « l'intérêt commun et du respect mutuel ».

Dans les faits, « les bulldozers de la colonisation n'ont pas cessé leur travail en Cisjordanie comme à Jérusalem-Est » (Laurent Zecchini, correspondant du « Monde »).

Début Novembre, on a assisté à un apparent revirement complet (à première vue surprenant quand on ne connaît pas le dessous des cartes) de la part de l'administration américaine: Hillary Clinton, secrétaire d'État américain, est venue en personne à Jérusalem, au cours d'un voyage éclair, assurer que l'arrêt de la colonisation n'a jamais été considéré comme une « précondition » par Washington. « Cela a toujours été une question faisant partie des négociations ». Les Palestiniens ont alors rappelé que le 27 mai précédent, Mme Clinton, elle-même, avait déclaré que « le président avait été très clair avec M. Nétanyahou, il voulait qu'il y ait un arrêt de la colonisation ». Constat de Mahmoud Abbas: les Américains viennent de procéder à un « rétropédalage »!

La situation est donc complètement bloquée: la construction de logements israéliens a repris à Jérusalem-Est, les islamistes du Hamas qui contrôlent la bande de Gaza ont refusé de participer à des élections annoncées à Ramallah pour le 24 janvier dernier et qui n'ont pu se tenir. Le mandat de Mahmoud Abbas à la présidence de l'Autorité palestinienne a été prolongé pour une durée indéterminée. Âgé de 74 ans, l'homme qui a succédé à Yasser Arafat est apparemment à bout de souffle. On parle de plus en plus du Premier ministre, Salem Fayçal pour lui succéder.

Le Vice-Président américain, Joe Biden est venu, en personne, le 8 mars à Jérusalem et Ramallah pour tenter de renouer les fils d'une négociation interrompue. Malheureusement, l'annonce, pendant son séjour, de la construction d'une nouvelle tranche de 1 600 logements israéliens à Jérusalem-Est, a tout fait capoter, alors que le haut responsable de l'administration, Obama, venait encore de déclarer: « la pierre angulaire de notre relation est notre engagement absolu, total et sans réserve en faveur d'Israël ». Le camouflet israélien a amené la Maison Blanche à condamner une « décision unilatérale » qui ressemble fort à un pied de nez. À peine

ouvertes, les négociations avec les Palestiniens ont donc été interrompues, ceux-ci s'étant bornés à déclarer qu'ils ne pouvaient « tolérer que, chaque fois qu'une reprise des pourparlers de paix était annoncée ou amorcée, les autorités israéliennes annoncent davantage de colonies ». C'est ainsi que plus de 300 000 colons se sont installés en Cisjordanie et 200 000 Israéliens ont fait de même dans la partie arabe de Jérusalem. En fait, comme l'a répété M. Nétanyahou devant des milliers de délégués du principal lobby juif aux États-Unis: « l'État Hébreu n'a pas varié depuis 1967 à propos de Jérusalem considérée comme sa capitale éternelle depuis 3 000 ans ». Concernant la Cisjordanie, le premier ministre israélien en est resté à l'offre d'une suspension temporaire du processus de colonisation. Même si le 19 mars, le « quartet » composé des USA, de l'ONU, de l'UE et de la Russie réunie à Moscou, a dit le contraire et exigé la reprise des négociations et même si, au cours d'un entretien qui s'est tenu à huis clos à Washington, le 24 mars, le président américain a demandé au premier ministre d'Israël des engagements clairs pour mettre fin à la colonisation de Jérusalem-Est et de la Cisjordanie, afin de préserver les chances (à vrai dire bien minces) d'un dialogue pacifique.

Venant après la condamnation par l'Union européenne des conditions dans lesquelles l'un des principaux responsables du Hamas, Mahmoud Abou Al Mahbou fut assassiné par le Mossad (services secrets israéliens) dans un grand hôtel de Dubaï, le 20 janvier dernier, en utilisant de faux passeports britanniques, français, allemands, irlandais et même australiens, Israël a commis indéniablement une phase de déboires diplomatiques. Même si le « Dubaïgate » n'a eu jusqu'ici que des conséquences très limitées, Abou Al Mahbou étant considéré comme le principal responsable de l'approvisionnement en armes du Hamas au Moyen-Orient, et même si à Washington, les priorités du danger iranien conditionnent les autres dans le chaudron Proche et Moyen Oriental toujours en ébullition.

Un contraste saisissant: la Chine

Reste dans la vaste fresque d'un univers qui émerge de la tourmente économique, le cas du géant chinois, à un tournant de sa longue marche séculaire.

Après les États-Unis, l'État issu de l'aventure maoïste est devenu la deuxième et incontournable puissance dans le monde. L'Union européenne étant un non-État politique et géostratégique, ne figure pas dans les statistiques économiques internationales. Certes, elle existe, en tant que telle, au moins sur le plan économique, mais, comme on le dit au Vatican, elle existe *in partibus*.

L'ombre chinoise s'étend depuis quelques années sur l'Afrique. Le « pays du milieu » est devenu un partenaire commercial essentiel de l'Égypte, de la Libye, du Soudan, du Nigeria, de la Guinée équatoriale; l'Algérie et l'Union sud-africaine sont désormais les principaux destinataires de ses investissements. De plus elle exploite tant qu'elle peut le pétrole libyen, nigérien, angolais. Ainsi, selon un commentaire de l'*International Crisis Group*, les États-Unis seraient « marqués par le fait que la Chine est en train de capter toutes les ressources à l'échelle de la planète » tandis que l'Afrique devient un terrain où se joue pleinement aujourd'hui la rivalité sino-américaine. En Asie centrale, la Chine s'installe maintenant dans les anciennes Républiques soviétiques, comme le Turkménistan, la Kazakhstan. À la mi-décembre, elle a inauguré un tronçon du gazoduc de 7 000 kilomètres qui permettra de livrer, jusqu'à Shanghai, 40 milliards de m³ par an, pendant 31 ans.

La boulimie chinoise de matières premières s'exerce jusqu'au Canada où les sables bitumeux de l'Alberta ont trouvé preneur. Cette Chine, également, vient d'acquérir les énormes 4x4 Hummer fabriqués par General Motors, en difficulté aux États-Unis et les voitures de marque suédoise, Volvo, symboles de la qualité. Le futur avion moyen-courrier chinois – C99 – devrait jouer les rivaux d'Airbus A320 et Boeing 737, grâce à des moteurs français COMAC. On apprend également qu'elle commencera à construire en 2012-2013, un premier réacteur de quatrième génération avec une technologie chinoise; elle a présenté le dernier automne, un supercalculateur capable de réaliser plus d'un milliard (10 puissance 15) d'opérations à la seconde, ce qui la placerait dans le peloton de tête des réalisateurs d'ordinateurs les plus puissants de la planète.

Nombreux sont les analystes des réalités internationales qui considèrent que la rapidité de l'essor chinois est sans précédent dans le monde contemporain grâce notamment à un taux de change monétaire d'un niveau bas « équivalent à subventionner les exportations ». Avec ce système, les exportations chinoises surpassent désormais celles de presque tous les pays. Mieux encore, grâce à des réserves qui ont atteint des niveaux records (2 273 milliards de dollars, au début du précédent trimestre), elle finance une part de la dette américaine en achetant 800 milliards de dollars de bons du Trésor américain. Quand on demande à Pékin de réévaluer le yuan, les chinois rétorquent que le dollar est désormais inadapté en tant que monnaie de réserve internationale et qu'il convient de le remplacer par un panier de devises qui relativiserait fondamentalement le rôle encore assumé par la monnaie américaine, en tant que monnaie de réserve mondiale. Cependant, le dialogue de sourds Washington – Pékin se transforme

en pugilat. Le 16 mars dernier, le Congrès a voté une nouvelle proposition de loi autorisant des sanctions contre les pays aux devises sous-évaluées. M. Strauss-Kahn, au nom du FMI, a considéré, comme la Banque mondiale qu'une réévaluation du *renminbi* (l'autre nom du yuan) était souhaitable. L'Union européenne, devenue le premier partenaire commercial de la Chine, aspire, elle aussi, à une réappréciation de la monnaie chinoise.

Lors du défilé du soixantième anniversaire de la Révolution Maoïste, le 14 octobre dernier, place Tiananmen à Pékin, on a vu le numéro 1 chinois, Hu Jin-Tao, présidant un impressionnant défilé militaire. L'actuel fondé de pouvoir de la dynastie de hiérarques instituée par le Grand timonier, déclarait sans sourciller: « seul le socialisme peut assumer l'avenir de la Chine ».

L'Empire du milieu n'a pour l'heure qu'une boulimie, celle des matières premières – mais qui peut assurer quelle sera l'appétence d'un dragon chinois stimulé par l'éveil de sa propre puissance? La Chine, si elle est, bien devant l'Inde, le seul grand émergent qui pose problème en termes multiformes à l'échelle du monde du XXI^e siècle, n'est pas la seule – loin de là – à prendre rang en Asie dans la compétition technologique. C'était déjà le cas du Japon, classé depuis belle lurette « puissance industrielle »; c'était celui de Taïwan, autre République de Chine que ne reconnaît pas la société internationale. C'est depuis peu celui de la Corée du Sud qui vient d'infliger un revers de taille au nucléaire français en emportant le plus important contrat de son histoire aux Émirats Arabes Unis (meilleurs prix, meilleures garanties en cas d'accident, meilleurs délais de construction). Là encore, nous sommes devant une avancée à pas de géants: le premier réacteur coréen expérimental avait vu le jour en 1971.

Un dernier mot sur la Chine qui célèbre en 2010 l'année du Tigre et se prépare aux fastes de l'exposition universelle de Shanghai qui débute le 6 mai: le système imposé par le Parti communiste continue à exiger la censure pour réduire au maximum l'espace de liberté des internautes. Le géant américain de l'internet, qui contrôle plus de 67 % du marché mondial via les moteurs de recherche, a refusé d'accepter la réglementation totalitaire chinoise. L'entreprise californienne a donc, de facto, fermé son moteur de recherche en Chine continentale pour ne garder qu'un « pied symbolique » à Hongkong où elle espère échapper à la censure pour le moment. En fait, le mastodonte chinois obsédé par le contrôle totalitaire de l'information ne peut envisager qu'un désengagement ultérieur total de Google en Chine.

*
**

Que conclure de ce tour d'horizon ?

Nous vivons les séquelles en chaîne d'une crise qui a frappé la planète plus de deux années durant. L'effondrement global du système financier occidental n'a été évité qu'au prix d'une accumulation sans précédent de dettes et de déficits publics, agrémentée d'un rebond du chômage. C'est le prix qu'il a fallu payer pour la montée de ce que Pierre-Yves Gomez, professeur à l'EM de Lyon, a désigné sous le nom de « capitalisme à irresponsabilité illimitée ».

L'Union européenne, quant à elle, après avoir laborieusement fini par adopter le Traité de Lisbonne, reste plus que jamais en quête d'un rôle à sa mesure potentielle dans le monde, faute de s'être vraiment donné le moyen de le jouer comme telle. En France, une seule obsession domine la classe politique : les futures élections présidentielles. En Grande-Bretagne, Labour, Tories et Libéraux fourbissent leurs armes pour la bataille de Westminster tandis que la chancelière allemande a les yeux rivés sur le match électoral dont la Rhénanie – Nord Westphalie sera le théâtre en Mai également, alors que la Ligue du Nord vient de jouer les trouble-fête en Vénétie.

À chacun son microcosme ? L'Europe quadricéphale (Ashton – Barroso – Van Rompuy + Zapatero) a, au surplus, d'autant plus de mal à s'affirmer que le couple franco-allemand vit un printemps difficile.

Le monde, lui continue à tourner sans boussole. À l'estime en quelque sorte.

L'Empire du milieu poursuit son irrésistible ascension ; tandis que les autres pays émergents, Inde en tête, s'efforcent de lui emboîter, tant bien que mal, le pas, dans une société globalisée mais plus que jamais fragmentée : 193 États aux dernières nouvelles, même si comme nous l'avons vu, des foyers de guerre potentiels (Proche et Moyen Orient) ou bien réels (Afghano-Pakistanaï) demeurent – et même si les États-Unis d'Obama paraissent se résigner à jouer les cavaliers seuls, faute de partenaires à leur mesure en Europe, malgré l'existence de l'OTAN. Ce qui vient quand même de leur permettre d'engranger un accord nucléaire avec les Russes confrontés, pour leur part, à des règlements de comptes dont nul n'a à envier la violence. Même à Beyrouth ou à Bagdad !

Paris, le 29 mars 2010